

DICTIONNAIRE
DU
MÉTRÉ ET DE LA VÉRIFICATION
DES TRAVAUX DE
FUMISTERIE
CHAUFFAGE ET VENTILATION
ET AUTRES TRAVAUX S'Y RATTACHANT

(Terrasse, Maçonnerie, Marbrerie
Serrurerie, Chaudronnerie et Couverture)

PAR

O. MASSELIN

Entrepreneur de Travaux publics à Paris, Constructeur du Palais du Trocadéro.
Expert près les Tribunaux, Chevalier de la Légion d'honneur

EN COLLABORATION AVEC

MM. Léon RICARD et Paul BERRY

MÉTREURS-VÉRIFICATEURS SPÉCIALISTES

BASÉ SUR LA SÉRIE DES PRIX DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES
(ÉDITION 1898)

PARIS

AU DÉPÔT CENTRAL DES OUVRAGES DE O. MASSELIN
54, RUE TAITBOUT, 54



AVANT-PROPOS

Pour combler la lacune qui nous paraît exister dans le Mètre et la Vérification des travaux de Fumisterie, nous présentons cet ouvrage, sous forme de **Dictionnaire**, qui comprend une étude détaillée de chacun des articles du Mètre de Fumisterie, avec commentaires, exemples et de nombreux croquis intercalés dans le texte.

Ce Dictionnaire traite également des professions qui se rattachent à la Fumisterie, dans leurs lignes essentielles : Terrasse, Maçonnerie, Marbrerie, Serrurerie, Chaudronnerie, etc. . .

Pour préciser, autant que possible, l'étude de chacun des articles, en bien faire ressortir l'application et en rendre l'usage pratique, nous avons suivi comme règle :

- 1° la description de l'ouvrage,
- 2° le mode de mesurage,
- 3° la façon de le compter comme fourniture,
- 4° les plus-values ou moins-values applicables à cette fourniture,
- 5° la façon de compter la pose ou la construction,
- 6° les plus-values ou moins-values applicables à ces pose ou construction,
- 7° les exemples de mètre avec croquis où il est nécessaire.



Nous pensons que les jeunes gens qui se destinent à être vérificateurs ou métreurs, auront là les éléments nécessaires pour faciliter leurs débuts.

Les vérificateurs et métreurs y trouveront également des renseignements basés sur la logique et acquis par l'expérience, pour les contradictions ou litiges pouvant résulter d'interprétations différentes de certains articles de la Série ; ils pourront ainsi éviter des demandes exagérées ou des réclamations mal fondées, et par voie de conséquence, des règlements erronés.

Ce Dictionnaire est basé sur la Série des prix de la Société centrale des Architectes, édition 1897, travaux exécutés pour le compte des particuliers dans la Ville de Paris. Nous y avons de plus fait entrer les ouvrages courants non indiqués à cette Série et dont il est indispensable de connaître l'application.

Nos exemples de métré ne sont pas absolus, ils ont été choisis dans l'hypothèse la plus large, de façon à bien faire ressortir les règles essentielles et les nuances du métré.

Nous avons voulu, en un mot, présenter un **Dictionnaire du métré** et non une nouvelle série.

L. RICARD ET P. BERRY.



CALORIFÈRE (Construction de).

Appareil de chauffage, de construction, qui transmet la chaleur par circulation d'air chaud, d'eau chaude ou de vapeur.

La construction des appareils à circulation d'eau chaude ou de vapeur faisant l'objet d'une industrie toute spéciale, nous ne nous occuperons dans ce traité que du chauffage à air chaud.

Il existe plusieurs genres de calorifères à air chaud :

1° Le calorifère à chargement intermittent qui est celui le plus employé actuellement ;

2° Le calorifère à chargement continu ;

3° Le calorifère à dalles réfractaires, lequel de construction toute spéciale, se traite généralement de gré à gré.

Les deux premiers types de ces calorifères se composent d'une enveloppe en briques ; d'un appareil calorique, comprenant un foyer en fonte et un appareil à circulation de fumée, en fonte ou en tôle, transmettant la chaleur par rayonnement.

L'air circulant autour de l'appareil calorique est amené à l'intérieur de l'enveloppe en briques par un conduit prenant ordinairement l'air froid à l'extérieur.

Cet air échauffé par son contact avec l'appareil, acquiert ainsi une force ascensionnelle et est transmis par des conduits de distribution dans les pièces à chauffer.

Le départ des conduits de distribution de chaleur, aménagé dans la



partie supérieure du calorifère, est généralement muni d'une soupape qui en permet le réglage.

L'en-tête de ces conduits est garni de bouches de chaleur.

La construction de calorifère ordinaire en briques est indiquée à la série avec massif supportant le foyer, murs et cloisons d'enveloppe et d'isolement, piédroits sous les appareils, foyer en briques réfractaires, couverture en doubles tuiles de Bourgogne posées sur barres de fer, avec ou sans carrelage en briques, mais avec glacis en plâtre au-dessus, compris tous scellements, tailles et jointoiements intérieurs.

Cette construction se compte au mètre cube (n° 272), d'après la nature des briques employées et suivant le cube des matériaux en œuvre. Tous les vides doivent donc être déduits, sauf ceux des portes et tampons dont la pose n'est pas comptée à part (n° 273).

Pour éviter toute contestation, l'entrepreneur doit établir un attachement écrit ou figuré indiquant la forme et les dispositions intérieures du calorifère.

La série (n° 273) indique qu'à défaut de constatation le cube des déductions sera arbitré par la vérification et que le cube accordé ne pourra jamais dépasser les $\frac{2}{3}$ du cube total.

A défaut d'attachement, l'entrepreneur peut toujours à l'aide d'un croquis en marge du mémoire établir le bien fondé de sa demande.

Ne sont pas compris dans les prix de calorifères au mètre cube et se comptent à part :

La cuvette de prise d'air sous le calorifère et la chambre de chaleur au-dessus du calorifère (n° 274).

La fourniture et pose des fers, fontes, tôles et tous matériaux autres que briques, plâtre, terre ou tuiles (n° 275).

Tous les scellements autres que ceux pris dans la construction neuve du calorifère ainsi que les parements extérieurs (n° 276).

Les déboursés pour éclairage.

La construction des calorifères varie suivant le constructeur et l'emplacement. Cela n'implique aucun changement au mode de



métrer qui reste toujours le même, la série indiquant d'une façon précise que le cube des matériaux en œuvre seul doit être payé.

Afin de faciliter le métré d'un calorifère, nous donnons ci-dessous l'explication des principaux termes employés par la série relativement à cette construction :

Le massif supportant la cloche est l'assise en briques formant également cendrier. Ce massif est souvent remplacé par un cendrier en fonte.

La cuvette de prise d'air est le vide formant récipient d'air sous le calorifère, lorsque le conduit prenant l'air froid extérieur débouche en contrebas du niveau inférieur du cendrier.

Lorsque le conduit d'air froid débouche au-dessus du niveau inférieur du cendrier, il n'existe pas de cuvette d'air froid sous le calorifère.

La chambre de chaleur est l'espace réservé entre le plancher de couverture du calorifère et le plancher supérieur de fermeture, pour la répartition de l'air chaud dans les conduits de distribution.

Pour métrer clairement et méthodiquement un calorifère, l'on doit :

Faire d'abord un cube général de la construction suivant les mesures extérieures, la hauteur prise du niveau inférieur du cendrier au-dessus du plancher de couverture du calorifère.

Déduire de ce cube général le cube du vide intérieur.

Déduire également toutes pénétrations autres que celles des portes et tampons.

Ajouter au cube ainsi obtenu les saillies intérieures et extérieures :

- 1° Massif supportant la cloche ;
- 2° Cloisons ou planchers de division d'air ;
- 3° Piédroits ou tasseaux sous les appareils ;
- 4° Foyer en briques réfractaires ;
- 5° Bandeau ou autres.

Lorsqu'il n'y a pas de cuvette d'air sous le calorifère, le carrelage intérieur en briques doit être compris dans le cube du calorifère.

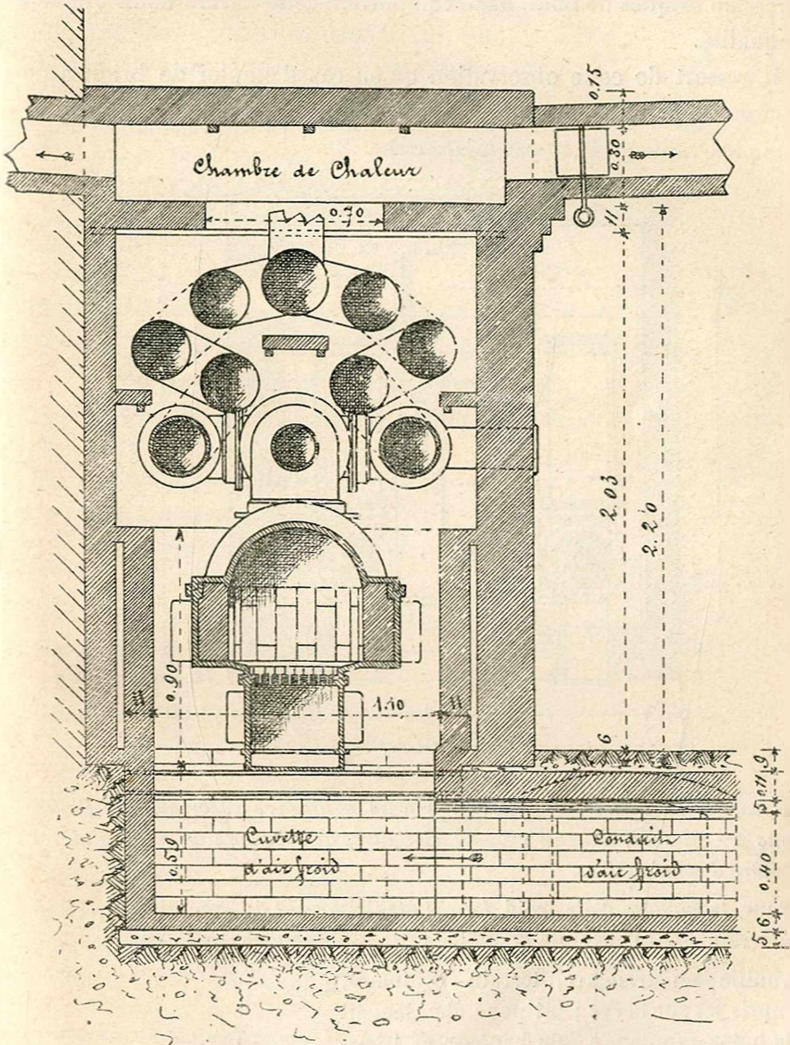
Le plancher de couverture du calorifère ne devra jamais être confondu avec le plancher de fermeture de la chambre de chaleur.

Les murs et carrelage en briques de la cuvette de prise d'air se



comptent au mètre superficiel comme conduit d'air froid (361 et 362).

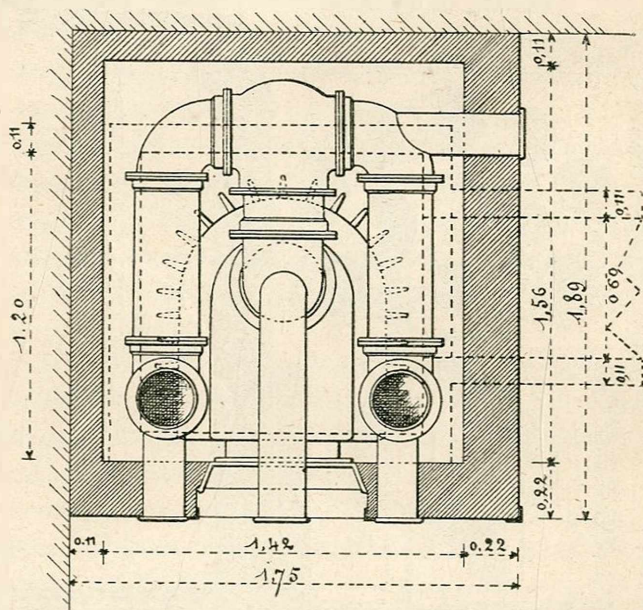
Les murs et plancher en briques de la chambre de chaleur se comptent au mètre superficiel comme conduit de chaleur (365 et 366).



Les mêmes carrelage ou plancher, mais en tuiles pour cuvette d'air ou chambre de chaleur, se comptent également au mètre superficiel (366 et 367).

La série indiquant en tête des prix de règlement que tous les prix de travaux sont basés avec emploi de matériaux de première qualité, nous ferons remarquer que les sous-détails de la construction de calorifère en briques de Bourgogne comportent cette nature de briques en 2^e qualité.

Il ressort de cette observation qu'en cas d'emploi de briques de Bourgogne 1^{re} qualité, au lieu de 2^e qualité, il y a lieu d'appliquer une plus-value de 4^f,10 par mètre cube.



Exemple du mètre de construction d'un calorifère en briques de Bourgogne 1^{re} qualité, suivant croquis ci-contre, avec cuvette de prise d'air et chambre de chaleur.

Pour la cuvette d'air froid, (après établissement du conduit d'air froid souterrain dont l'exemple de mètre est à l'article « conduit »).

Fouille en tranchée, terrain ordinaire, compris jet sur berge ; jet pour chargement à la hotte, montage à 3,00 hauteur et transport à 1 relai $1,32 \times 1,31 \times 0,76$ hauteur :

Cube 1,315

Terr.	}	3 ^f ,16	4 ^f ,15
27			
49			
53			
56			
67			



CALORIFÈRE

63

Plus-value pour fouille faite par des ouvriers fumistes	17 0/0	Can. d'eau analog. 456	4,15	0,70
Au fond de la cuvette, 1 chape de 0,05 épaisseur en mortier de ciment surcuit du bassin de Paris et sable tamisé (H), de 1,32 × 1,31 =	1m,73	Maçon 590 591	3,40	5,88
Carrelage dessus en briques de Bourgogne, 2 ^e qualité de 0,06 d'épaisseur, ci	1,73	Fumist. 361	4,35	7,53
Plus-value pour emploi de mortier de ciment idem, dans le hourdis (H) ci	1,73	Maçon. 566	0,15	0,26
Construction des murs de la cuvette d'air froid en briques de Bourgogne, 2 ^e qualité, de 0,11 d'épaisseur :				
2 de 1,32 h. œ. =	2m,64			
2 de 1,09 d. œ. =	<u>2,18</u>			
Ensemble	4m,82			
× 0,59 hauteur = . . . Superficie.	2m,84			
Déduire :				
Pénétration du conduit de prise d'air souterrain ; hors œuvre 0,82 × 0,53 hauteur réduite = . . . Superficie.				
	<u>0,43</u>			
Reste	2,41	Fumist. 361	7,75	19,16
Plus-value pour emploi de mortier de ciment idem dans le hourdis (H), ci	2,41	Maçon. 567	0,50	1,20
Sous le calorifère :				
Déblai de terre de 0,06 épaisseur, de 1,75 × 1,89 = Superficie.				
	3m,31			
Déduire fouille de la cuvette d'air				
1,32 × 1,31 =	<u>1,73</u>			
Reste	1,58	Terras. 84 85	0,14	0,22
Jet de pelle pour chargement à la hotte, montage à 3,00 hauteur et transport à un relai. Même surface 1,58 × 0,06 épaisseur.				
Cube	0,095	49 53 56 67	2,11	0,20
Plus-value pour travaux de terrasse exécutés par des ouvriers fumistes	17 0/0	Can. d'eau analog. 456	0,22 0,20 <u>0,42</u> }	0,07
Construction du calorifère en briques de Bourgogne, 1 ^{re} qualité, compris emploi de briques réfractaires au foyer, hourdis en				

FUMISTERIE



plâtre et terre à four ; 1,75 longueur \times 1,89
largeur \times 2,20 hauteur.

Cube 7^m,276

Déduire :

Vide intérieur 1,42 \times 1,56	}	
\times 2,03 hauteur		
Pénétrations :		
1 en carrelage de	}	
1,10 \times 1,09 \times 0,06 = 0 ,072		
1 en plancher de 0,70	}	4 ,623
\times 0,70 \times 0,11 =		
Reste		2 ^m ,633

A reprendre :

Cloisons de divisions d'air autour
du foyer :

1 de 1,32 h. œ. = . 1,32	}	3,72
2 de 1,20 d. œ. = . 2,40		
\times 0,84 hauteur \times 0,11 =		0 ,344
Plancher dessus cette enveloppe,		
1,42 \times 1,56 = Superficie. 2 ^m ,22		
Déduire, vide et cloisons		
ci-dessus 1,32 \times 1,31 = 1 ^m ,73		
Reste		0 ^m ,49

\times 0,06 épaisseur = 0 ,029

Piédroits et tasseaux :

3 de 0,22 \times 1,56 \times 0,06 = 0 ,062

8 de 0,22 \times 0,11 \times 0,06 = 0 ,030

Garniture du foyer en briques
réfractaires 2,00 développé réduit
 \times 0,33 hauteur \times 0,11 épaisseur = 0 ,073

Saillie de bandeau :

1 cours 1,84 h. œ. } 3,73

1 » 1,89 d. œ. }

\times 0,20 hauteur \times 0,03 épaisseur
réduite 0 ,037

Fux

Cube total en œuvre. 3^m,248 272 109^r,80 356^r,63

Plus-value pour emploi de briques de
Bourgogne, 1^{re} qualité Cube. 3,248 S. D. 4,10 13,32

Plus-value pour façon de bandeau de
couronnement à 3 rangs de briques formant
décoration :



1 cours de 1,84.	} 3,73 × 3			
1 » » 1,89.				
Linéaire =		11 ^m ,49	Est.	0 ^f ,75 8 ^f ,39
Pose des appareils caloriques compris descente en cave, ajustement et mise en place :				
1 foyer en fonte, pesant.	} » ^k , »	»	Fum. 598	0,05 »
1 appareil en fonte, pesant.				
1 appareil en tôle, pesant	} » ^k , »	»	599	0,06 »
Tôles de division d'air				
Pour l'armature extérieure du calorifère, 4 trous de 0,15 dans la brique pour extrémités de ceintures.				
En taille		0 ^m ,60	Maçon. 1436	2,95 1,77
Les scellements en plâtre :				
A 1/2 de légers		0,30	Fum. 485	4,00 1,20
Pour le montant d'angle d'armature et les 2 montants d'encadrement de la baie de foyer :				
3 trous de 0,10 dans le sol et scellements en plâtre.				
En légers.		0,30	—	4,00 1,20
Sur les faces extérieures du calorifère, les parements de briques lavés à la brosse et jointoyés en plâtre :				
1 face de	} 3,64			
1 » »				
× 2,14 hauteur =		7 ^m ,79		
Déduire :				
Baie de foyer 0,74 × 0,90 = 0,67	} 1 ^m ,09			
11 tampons de 0,22 diam. = 0,42				
Reste.		6,70	561	2,00 13,40
Plus-value pour joints tirés au crochet avec fonds noircis, ci.				
		6,70	Maçon. 749	0,40 2,68
Peinture en noir au vernis Japon de :				
1 Armature en fer développant linéaire.		9,25	Est. —	0,10 0,92
11 tampons.		11	—	0,10 1,10
1 baie de foyer avec porte		1	—	0,65 0,65
1 encadrement de baie de foyer, développant.		2,66	—	0,10 0,27

Chambre de Chaleur.

Construction de la chambre de chaleur ; les faces en briques façon Bourgogne de 0,11 épaisseur.



2 faces 1,75 h. œ. =	3,50			
2 » 1,67 d. œ. =	3,34			
Ensemble	6,84			
× 0,30 hauteur = Superficie	2 ^m ,05			
Déduire :				
Passage des conduits de chaleur,				
12 de 0,16 × 0,25 = Superf. 0 ^m ,48	} 0 ^m ,53			
Passage du conduit de fumée 0,25 diamètre =		0,05		
Reste	1 ^m ,52	Fum.	8'60	13'07
Le plancher de fermeture en simples tuiles avec glacis en plâtre de :				
1,75 × 1,89 = Superficie.	3,31	566	3,68	12,18
Carrelage en briques, façon Bourgogne, de 0,11 épaisseur par dessus, ci	3,31	365	8,60	28,47
Crépi et enduit en plâtre des faces verticales apparentes :				
1 face de	1,75	} 3,64		
1 » »	1,89			
× 0,45 hauteur = . . . Superficie.	1,64			
Déduire pour conduits :				
1 partie de 1,20 × 0,26 = 0,31	} 0,49			
1 » » 0,70 × 0,26 = 0,18		0,18		
Reste	1,15			
A 0,33 de légers pour parties de faible largeur	0,38	485	4,00	4,52
1 arête de 0 ^m ,45 hauteur :				
A 0,05 de légers	0,02	485	4,00	0,08

Fournitures.

1 Foyer en fonte à ailettes, à garniture pour briques, avec baie montée, devanture avec porte, cuvette grille et cendrier; pesant.	»k,»	Fum.	430	0'33	»
Plus-value pour foyer à ailettes :					
Même poids	»k,»	431	0,02	»	
Plus-value pour foyer disposé spécialement pour recevoir une garniture en briques :					
Même poids	»k,»	analog.	431	0,02	»
Ferrure de la porte avec loquet, mentonnet, pentures ajustées et trous nécessaires percés dans la fonte	1	Est.	12,00	12,00	



CALORIFERE

69

1 appareil calorique en fonte sur modèle à serpentín avec collets, y compris fourniture, ajustement et pose des boulons et percement des trous ; pesant	» ^k ,»	Fum. 429	0,43	»
1 Appareil calorique en tôle anglaise et tôle douce à serpentín, buses à collets rivés et tampons ; pesant	» ^k ,»	653	1,38	»
Plus-value pour façon d'une porte de pompe d'appel de 0,16 × 0,18 dans un des tampons, compris pentures et bouton. . . .	1	Est.	3,00	3,00
Linteaux en fer coupé et dressé, compris pose ; pesant	»	Serr. 73 + 8	0,26	»
<i>(Indiquer la longueur et la section des fers, ainsi que leur emplacement pour faciliter la vérification ; commencer toujours ce détail, par le bas du calorifère).</i>				
Linteaux en fer à double té, coupés de longueur, compris pose, de » hauteur × » longueur, pour support sous le foyer ; pesant.	» ^k ,»	81 + 8	0,29	»
Tôles coupées, dressées et façonnées à la demande pour division d'air et planchers ; pesant	» ^k ,»	Fum. analog. 643	0,74	»
1 Armature en fer forgé, composée d'un montant en fer cornière et 2 ceintures, compris ajustement et mise en place, pattes coudées, contre-coudées et rivées ; pesant . . .	» ^k ,»	423	0,54	»
1 Encadrement de façon pour baie de foyer en fer cornière de 30/30 ^m , coupé de longueur et dressé, compris pose :				
2 montants de 1,03 2,06 } Ensemble.	2,86	Serr. 1.035	1,75	5,00
1 traverse de 0,80 }				
2 assemblages d'angles simples, sur fer de 0,030.	2	1.047 1.049	0,93	1,86
En feuillure ; 5 fortes pattes fournies, en fer méplat de façon de 0,25 développé à scellement fendu d'un côté, coudées, rivées et affleurées de l'autre.	5	Est. Serr. 1.075	0,60	3,00
Trous percés dans le fer de 0,007 épaisseur.	5	1.075	0,08	0,40
Trous fraisés — — —	5	1.081	0,04	0,20



Accessoires :

Fournitures :

1 ringard et 1 pique-feu en fer forgé rond de 1 ^m ,20 de longueur, avec poignée limée d'un côté, pointe et crochet de l'autre à empatement encollé à la forge ; pesant . . .	k	Est.	0,84	»
1 pelle en tôle d'acier, forgée, compris manche en hêtre à poignée évidée (d'après déboursé).	1	»	4,00	4,00
1 râtelier en fer composé de :				
4 dents de loup en fer forgé de 0,070 ^m longueur compris ajustement à rivures . . .	4	»	0,60	2,40
1 support en fer plat de 45/9 ^m × 0,70 développé, forgé à 2 retours d'équerre et scellements fendus :	k	Serrur. analog.		
Pesant	»	131+8	0,62	»
4 trous percés au foret dans le fer de 9 ^m pour recevoir les dents de loup.	k	Serrur.		
	4	1076	0,11	0,44
Pour le support, 2 trous de 0,10 profondeur dans le moëllon et scellements en plâtre :		Fum.		
A chaque 0,10 de légers	0 ^m ,20	485	4,00	0,80

Conduit de fumée.

Sur le parcours, pour 1 collier, 1 trou de 0,15 de profondeur dans le moëllon et scellement en plâtre :

En légers	0 ^m ,15	Fum.	485	4,00	0,60
---------------------	--------------------	------	-----	------	------

Descente en cave, pose et mise en place du conduit de fumée en tôle de 0,24 de diamètre × » longueur :

Pesant	»	Fum. analog.	599	0,06	»
------------------	---	--------------	-----	------	---

Scellement en plâtre à l'extrémité de ce conduit compris garnissage en plâtre et raccord au pourtour

	1	do	597	1,10	1,10
--	---	----	-----	------	------

Au départ du conduit montant en maçonnerie :

Construction de la gorge en plâtre et arrondis pour raccordement intérieur, év. en légers

	0 ^m ,25	Fum.	485	4,00	1,00
--	--------------------	------	-----	------	------

Fournitures :



CALORIFERE

71

Tuyaux ronds en tôle de 0,24 de diamètre.			
» Bouts de 0,65	}	k	
» » » 0,33	}	»	Fum. 646 0f,74 »
» coudes.		»	650 0,98 »
Plus-value sur ces tuyaux pour 2 portes de ramonage de 0,22 × 0,24 montées sur pentures en fer à 2 mentonnets rivés.			
1		2	analog. 648-649 2,45 4,90
1 soupape de réglage en tôle de 0,24 de diamètre, montée avec clé en fer et poignée.			
		k	
Pesant		»	Fum. 629 »
A 1f,70 le kilog			
Moins-value pour poignée en fer au lieu de cuivre.			
			630 0,50 } »
1 étiquette indicatrice en tôle émaillée à 1 ligne compris pose.			
1		1	Est. 1f,10 1,10
1 chaînette en cuivre pour cette étiquette compris 2 S et pose			
1		1	Est. 0,60 0,60
1 collier en fer forgé à lunette, de 0,23 diamètre, tige en fer à scellement			
1		1	Est. 4,00 4,00

Conduits de chaleur.

En raison de la diversité du genre de construction de ces conduits, se reporter à l'article " *Conduits de chaleur* " avec exemple de métré.

Chargement et enlèvement aux décharges publiques des terres provenant des fouilles :

-Conduit de prise d'air	2 ^m ,829		
Cuvette d'air	1 ^m ,315		
Déblai sous le calorifère	<u>0^m,095</u>		
Ensemble	4 ^m ,239	Terr. 72	4,49 19f,03

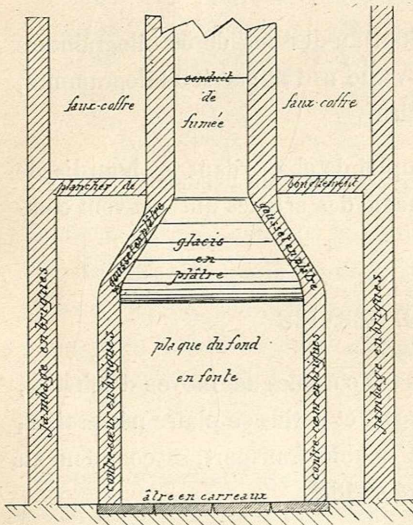
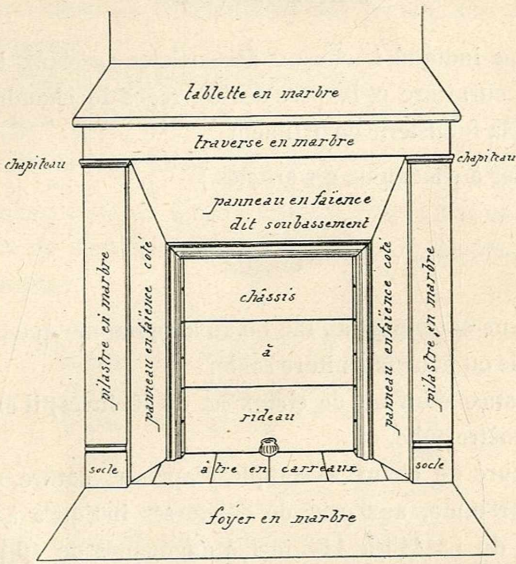


CHEMINÉE (Arrangement de).

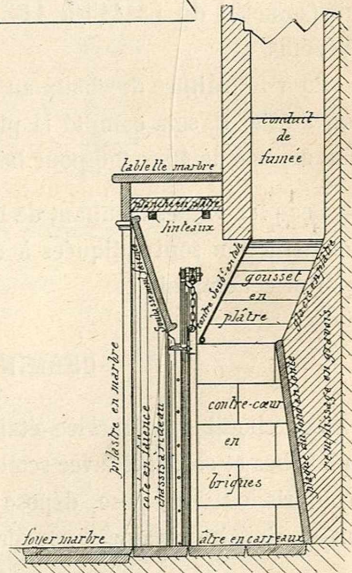
On donne le nom d'arrangement de cheminée à la construction de



l'enveloppe du foyer d'une cheminée avec rétrécissement de la façade.



Coupe longitudinale.



Coupe transversale.

D'une façon générale l'arrangement d'une cheminée d'appartement se compose :



I° D'unâtre.

II° D'une façade ou rétrécissement, en plâtre, en faïence ou en métal, laquelle est ordinairement munie d'un châssis à rideau disposé sur le devant du foyer.

III° D'un intérieur ou enveloppe de foyer, formé de 2 contre-cœurs ou côtés et d'un fond.

IV° D'une trémie d'aspiration formant la jonction de l'intérieur avec le conduit de fumée. Cette trémie est formée de deux goussets disposés au-dessus des contre-cœurs, d'un glacis ou pente disposé au-dessus du fond et enfin d'un contre-soubassement disposé derrière la façade, au-dessus du rideau.

Les prix d'arrangement d'intérieurs de cheminées comprennent toutes mains-d'œuvre, la fourniture du plâtre, de la terre et des briques seulement. Ils comprennent, en outre, suivant les différents genres d'arrangement, le lessivage des faïences, le récurage des cuivres et le noircissage à la mine de plomb du châssis à rideau et de l'intérieur.

Ne sont pas compris dans les prix d'arrangement et se comptent toujours à part :

La fourniture des carreaux d'âtre, faïences, tôles, cuivres et fontes.

La pose du chambranle en marbre ou autre disposé pour recevoir l'arrangement.

Les jambages ou contre-revêtements en briques doublant l'intérieur du chambranle, s'il y a lieu.

La fourniture et pose de la planche sous la tablette

Le conduit d'air froid (ou ventouse).

La série indique 2 catégories de prix pour les arrangements de cheminées :

Ceux en bâtiment neuf.

Ceux en bâtiment vieux, non compris démolition des anciens ouvrages.

D'après l'article 348, sont considérés comme travaux neufs

1° Ceux exécutés dans les bâtiments surélevés ou entièrement neufs



2° Ceux exécutés dans les locaux non habités, mais seulement lorsqu'il y aura plus de 3 arrangements.

Conséquemment, les arrangements de cheminées faits dans les locaux habités, quelle que soit la quantité de ces arrangements, se comptent toujours en bâtiment vieux.

Par locaux habités, il faut comprendre, en plus des locaux réelles habités, les locaux embarrassés de meubles, marchandises ou autres qui impliquent l'habitation, et exigent des soins particuliers dans l'exécution du travail.

Cheminées de cuisine.

I°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée, *rétréci en 3 plaques de fonte* formant contre-cœurs et fond, avec goussets, soubassement, glacis en plâtre et façon de l'âtre, se compte à la pièce (en bâtiment neuf) (fumisterie n° 332).

Cet arrangement s'applique aux anciens âtres faits sur fourneaux potagers, entre consoles établies.

La série n'indiquant pas le prix de cet arrangement en bâtiment vieux, nous estimons qu'il y a lieu d'appliquer, dans ce cas, une plus-value de 3',00 sur le n° 332. Cette plus-value est proportionnelle aux prix d'arrangement qui suivent.

II°. — L'arrangement d'un intérieur de *cheminée de cuisine* avec pose et scellement de plaques en fonte, double soubassement en plâtre, ventouse, jeu d'orgue et console séparative en plâtre, trous et scellement des fers, sans âtre, se compte à la pièce, jusqu'à 1^m,00 d'ouverture (fumisterie n° 333).

Ce prix d'arrangement s'applique aux anciennes cheminées de cuisine, sur fourneau établi, dont l'usage est complètement abandonné aujourd'hui. En général, les anciennes cheminées de ce genre, qu'on démolit ne se rétablissent plus ainsi.

III°. — L'arrangement d'un intérieur de *cheminée de cuisine*, sur fourneau de construction établi (*non indiqué à la série*), avec contre-cœurs en briques façon Bourgogne de 0,06 d'épaisseur ou en plaques



de fonte, goussets et glacis en plâtre, pose du châssis à rideau, du contre-soubassement en tôle et du soubassement en plâtre, en faïence ou en métal, se compte, jusqu'à 0^m,70 d'ouverture entre consoles :

En bâtiment neuf	la pièce.	9 ^{fr} 0
En bâtiment vieux	»	13,05
Plus-value pour chaque fraction de 0,20 d'ouverture en plus de 0 ^m ,70 :		
En bâtiment neuf		3 ^{fr} 20
En bâtiment vieux		4,00

Ces prix ne comprennent pas la construction des deux consoles en maçonnerie, la pose des façades de consoles en métal ou autres et le scellement des fers.

L'âtre de ces cheminées étant ordinairement formé par le dessus en fonte du fourneau n'est pas compris dans ces prix d'arrangement.

Lorsque cet âtre sera en carreaux, il sera compté à part, pour façon et fourniture, comme il est dit à l'article « *Âtre* ».

Les grandes cheminées de cuisine, dites âtres à rôtir, posant sur le sol, seront détaillées suivant leur nature.

Les grandes cheminées de cuisine, dites rôtisseries, seront payées suivant les tarifs des constructeurs.

Cheminées d'appartement.

IV°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée d'appartement, rétréci par 2 côtés et un soubassement en plâtre, intérieur avec contre-cœurs en briques façon Bourgogne ou lisses de 0,06 d'épaisseur jointoyées, goussets et glacis en plâtre, pose du châssis à rideau, du contre-soubassement en tôle, de la plaque du fond en fonte, façon de l'âtre en carreaux, garnissage ou calfeutrement au pourtour intérieur du chambranle, se compte :

Jusqu'à 1^m,00 d'ouverture entre les 2 montants du chambranle, la pièce (n° 334).

Pour chaque fraction de 0,20 d'ouverture en plus de 1^m,00 (n° 335).

V°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée d'appartement, rétréci par 2 contre-cœurs en briques de 0,06 allant de l'angle des



montants du chambranle au fond de la cheminée, avec pose de la plaque du fond en fonte, établissement d'un soubassement en plâtre avec pose et scellement de la barre, pose du contre-soubassement, façon de l'âtre en carreaux et garnissage au pourtour intérieur du chambranle (*non indiqué à la série*), se compte aux mêmes prix que le précédent (nos 334 et 335).

VI°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée d'appartement, *rétréci par trois panneaux en faïence blanche uni* (2 côtés et 1 soubassement), intérieur avec contre-cœurs en briques façon Bourgogne ou lisses de 0,06 d'épaisseur jointoyées, goussets et glacis en plâtre, pose du châssis à rideau, du contre-soubassement en tôle, de la plaque du fond en fonte, façon de l'âtre en carreaux, garnissage ou calfeutrement au pourtour intérieur du chambranle, se compte :

Jusqu'à 1^m,00 d'ouverture ; la pièce (n° 336).

Pour chaque fraction de 0^m,20 d'ouverture en plus de 1^m,00 (n° 337).

VII°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée semblable, mais avec *façade en faïence gaufrée ou de couleur un ton*, se compte aux mêmes prix que le précédent (nos 336 et 337) augmentés d'une plus-value fixée par l'usage à 15 p. %. Soit :

	Bâtiment neuf	Bâtiment vieux
Jusqu'à 1 ^m ,00 d'ouverture (n° 336)	11,25	14,40
Plus-value de 15 p. %.	1,69	2,16
Prix complets	<u>12^f94</u>	<u>16^f56</u>
Pour chaque fraction de 0 ^m ,20 d'ouverture en plus de 1 ^m ,00 (n° 337)	3,20	4,00
Plus-value de 15 p. %.	0,48	0,60
Prix complets	<u>3^f68</u>	<u>4^f60</u>

VIII°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée semblable, mais avec *façade en panneaux de faïence décorée ou en petits carreaux de faïence unie ou décorée*, ces carreaux en 3 panneaux assemblés et montés à l'avance (la valeur de ce montage toujours payée à part), se compte aux mêmes prix que le précédent (nos 336 et 337) augmentés d'une plus-value fixée par l'usage à 60 p. %. Soit :



	Bâtiment neuf	Bâtiment vieux
Jusqu'à 1 ^m ,00 d'ouverture (n° 336) . . .	11,25	14,40
Plus-value de 60 p. %	6,75	8,64
Prix complets . . .	18 ⁰⁰	23 ⁰⁴
Pour chaque fraction de 0 ^m ,20 d'ouverture en plus de 1 ^m ,00 (n° 337).	3,20	4,00
Plus-value de 60 p. %	1,92	2,40
Prix complets . . .	5 ¹²	6 ⁴⁰

IX°. — L'arrangement avec *appareil à tubes prismatiques* jusqu'à 0,50 de largeur, d'un intérieur de cheminée d'appartement rétréci par 3 panneaux en faïence blanche unie, (2 côtés et 1 soubassement), contre-cœurs en briques façon Bourgogne ou lisses jointoyées, goussets et glacis en plâtre, pose du châssis à rideau, du contre-soubassement en tôle, de l'appareil à tubes prismatiques en fonte, des tuyaux, du réservoir d'air, des bouches de chaleur, façon de l'âtre en carreaux, y compris trous, tranchées et scellement à l'exception de ceux en marbre, compris aussi tous garnissages du chambranle, se compte :

Jusqu'à 1^m,00 d'ouverture, la pièce (n° 339).

Pour chaque fraction de 0^m,20 d'ouverture en plus de 1^m,00 (n° 341).

Plus-value pour pose d'appareil de 0,55 à 0,70 de largeur (n° 340).

Plus-value pour pose d'appareil de plus de 0,70 de largeur (*non indiquée à la série*) 5¹,30 (analogie n° 340).

Ces prix d'arrangement sont établis pour cheminées desservant 2 bouches de chaleur disposées sur les côtés du chambranle ; lorsque les bouches seront placées en dehors de la cheminée, sur mur, ou lorsqu'il y aura des bouches de chaleur supplémentaires, les tranchées, conduits, pose de bouches supplémentaires, etc., se compteront à part.

Lorsqu'en dehors du réservoir d'air avec plaquette disposée sous l'appareil, il sera établi un âtre creux en briques, couvert en plaque de fonte, la façon et fourniture de cet âtre creux se compteront à part, en déduisant la valeur de façon d'âtre en carreaux prévu dans le prix d'arrangement.



Soit :

Façon d'âtre creux (n° 74)	3 ^{fr} ,10
Déduire façon d'âtre en carreaux (n° 73)	1,75
	4 ^{fr} ,35
Plus-value	1 ^{fr} ,35

(fourniture de la plaque en fonte comptée à part).

X°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée semblable, c'est-à-dire avec *appareil à tubes prismatiques*, mais avec *façade en faïence gaufrée ou de couleur un ton*, se compte aux mêmes prix que le précédent (nos 339, 341, 340) augmenté des plus-values indiquées au n° 7 du présent article : $\frac{1^{\text{fr}},69}{0,48}$, $\frac{2^{\text{fr}},16}{0,60}$.

XI°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée semblable, c'est-à-dire avec *appareil à tubes prismatiques*, mais de plus la *façade en panneaux de faïence décorée ou en petits carreaux de faïence unie ou décorée*, ces carreaux en 3 panneaux assemblés et montés à l'avance (la valeur de ce montage toujours payée à part) se compte aux mêmes prix que le précédent (nos 339, 341 et 340) augmentés des plus-values indiquées au n° 8 du présent article : $\frac{6^{\text{fr}},75}{1,92}$, $\frac{8^{\text{fr}},64}{2,40}$.

XII°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée avec *façade en fonte ornée*, en une pièce ou 3 pièces assemblées à l'avance, contre-cœurs en briques façon Bourgogne de 0,06 ou en fonte, goussets et glacis en plâtre, pose du châssis à rideau, du contre-soubassement en tôle, de la plaque du fond en fonte, fourniture des pattes à plaque, façon de l'âtre en carreaux, garnissage ou calfeutrement au pourtour intérieur du chambranle, se compte :

Jusqu'à 1^m d'ouverture, la pièce (n° 338).

Pour chaque fraction de 0^m,20 d'ouverture en plus de 1^m (n° 341).

XIII°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée semblable, c'est-à-dire *façade fonte ornée*, mais de plus avec *pose d'appareil à tubes prismatiques*, se compte à la pièce :



	Bâtiment neuf	Bâtiment vieux
Jusqu'à 1 ^m d'ouverture (n° 338)	16 ^{fr} ,25	19 ^{fr} ,40
Plus-value pour arrangement avec appa- reil à tubes prismatiques (339 — 336). . .	8,40	9,90
Prix complets.	<u>24^{fr},65</u>	<u>29^{fr},30</u>
Pour chaque 0 ^m ,20 d'ouverture en plus de 1 ^m (n° 341).	3 ^{fr} ,20	4 ^{fr} »
Pour appareil de 0,55 à 0,70 (n° 340) . .	2,65	2,65
Pour appareil au-dessus de 0,70 (analo- gie, n° 340).	5,30	5,30

XIV°. — L'arrangement d'un intérieur de cheminée d'appartement, à la *Rumford*, rétréci par 2 contre-cœurs en fonte ornée allant de l'angle des montants du chambranle au fond de la cheminée, avec pose de la plaque du fond en fonte ornée, du soubassement en tôle, façon de l'âtre et garnissage au pourtour intérieur du chambranle, se compte aux mêmes prix que le précédent (n^{os} 338 et 341).

XV°. — L'arrangement d'intérieur de cheminée, avec appareil en fonte dit cheminée parisienne, se compte :

Lorsque l'appareil fera office d'appareil calorifique et sera muni d'un coffre de chaleur avec circulation d'air et bouches de chaleur, aux mêmes prix que les arrangements avec appareils à tubes prismatiques indiqués aux n^{os} 10, 11 et 13 du présent article.

Lorsque l'appareil sera posé simplement, il y aura lieu d'ajouter seulement au prix d'arrangement ordinaire suivant sa nature, la pose d'appareil, à la pièce, indiquée à la série (n° 602).

Ces observations s'appliquent également à toutes les cheminées à bouches de chaleur.

Plus-values.

Sur les prix d'arrangement 332 à 341, la série indique les plus values suivantes :

Lorsque les contre-cœurs (2 côtés) seront en briques façon Bourgogne



façade et du rideau, avec contre-cœurs en briques neuves f. B. ou lisses de 0,06 épaisseur jointoyées, goussets et glacis en plâtre, pose du contre-soubassement en tôle, de la plaque du fond en fonte, regarnissage de la façade et du rideau, sans façon de l'âtre, se compte :

Pour cheminée jusqu'à 1^m,00 d'ouverture, quel que soit le genre de la façade, la pièce 8f50

Par chaque fraction de 0^m,20 d'ouverture, en plus de 1^m,00 2,40

La réfection de l'âtre, s'il y a lieu, se compte à part pour façon et fourniture (n^{os} 73-74).

Les plus-values pour contre-cœurs en briques de 0,11 au lieu de 0,06, fond en briques de 0,11 au lieu de plaque et pour emploi de briques réfractaires, se comptent en plus (n^{os} 342 à 347 inclus).

La démolition de ces intérieurs de cheminée en conservation de façade, se compte, la pièce, prix moyen 0f80

Toute réparation partielle de cheminée en dehors de ces conditions, c'est-à-dire démolition et réfection de contre-cœurs, de goussets, glacis, etc., se compte à la pièce suivant les prix de démolition et de reconstruction partielles indiqués à la série de fumisterie (n^{os} 611 à 617 inclus).

Lorsque le fond ou les contre cœurs seront en briques réfractaires il y aura lieu d'appliquer les plus-values (n^{os} 345 à 347 inclus).

CHEMINÉE PARISIENNE

Appareil de chauffage en fonte se plaçant à l'intérieur d'une cheminée ou d'un poêle cheminée, pour en augmenter le tirage et le rendement calorifique, par rayonnement et par circulation d'air chaud.

Cet appareil se compose d'un foyer en forme de coquille en fonte, muni d'une buse dans la partie supérieure pour le passage de fumée ; ouvert à l'avant et portant une grille en forme de corbeille. Un souffleur mobile ou à porte ferme le devant du foyer au-dessus de la grille.

Le foyer est monté sur une façade en fonte ornée ajourée ou pleine ; de plus un cendrier aussi en fonte et mobile est placé sous la grille.



La fourniture des cheminées parisiennes avec souffleur, se compte à la pièce, sans pose, suivant l'ouverture du foyer, les mesures de la façade prises à l'extérieur, la largeur indiquée toujours la première (fumisterie n° 349).

La série n'indiquant les prix des cheminées parisiennes que jusqu'à la mesure maxima de $0,55 \times 0,55$, nous donnons ci-dessous les prix pour dimensions supérieures.

DIMENSIONS :			
Foyers.		Cadres.	
0,40 de largeur	$0,55 \times 0,60$;	la pièce	37,50
0,40	» $0,55 \times 0,65$	»	38,75
0,45	» $0,60 \times 0,60$	»	43,00
0,45	» $0,60 \times 0,65$	»	44,75
0,50	» $0,65 \times 0,65$	»	51,00

Toutes les cheminées parisiennes montées avec porte à deux vantaux, au lieu d'un souffleur mobile, donnent lieu à une plus-value compris ferrure, par cheminée :

Jusqu'à $0,55 \times 0,55$, pour 2 portes	475
Au-dessus de $0,55 \times 0,55$ »	6,00

Les cheminées parisiennes de dimensions intermédiaires, se comptent suivant la largeur et la hauteur additionnées, par rapport aux cheminées de dimensions formant le même développement à l'équerre.

Exemple.

Une cheminée parisienne de $0,45 \times 0,60$ formant un développement à l'équerre de $1^m,05$ se compte le même prix qu'une cheminée de $0,50 \times 0,55$ donnant également $1^m,05$ à l'équerre.

La pose des cheminées parisiennes à l'intérieur d'une cheminée ordinaire, compris scellements et raccords, se compte la pièce (n° 602).

La pose des cheminées parisiennes faisant office d'appareils calorifiques avec circulation d'air et bouches de chaleur, fait partie, par analogie, des prix composés de construction de poèles ou de cheminées à bouches de chaleur.



CHEMINÉES PORTATIVES

Les cheminées portatives se comptent pour fourniture, aux prix nets de factures augmentés de 10 % pour bénéfice.

Lorsque le prix des cheminées ne comportera pas de garniture, elle se comptera à part :

Pour l'intérieur composé de 2 contrecœurs en briques de 0^m,66
2 goussets et 1 glacis en plâtre, pose de plaque de fonte et contresou-
bassement en tôle, la pièce. 6^r,85,

L'âtre en carreaux de pays fournis, la pièce 2^r,75

La réfection d'arrangement d'intérieur de cheminée, en réparation, se compte comme celle des cheminées ordinaires.

La pose de cheminées portatives se compte comme celle des poêles portatifs (voir cet article).



ETUVE EN TOLE POUR FOURNEAU

Se compte comme « *four en tôle* » (voir cet article).

ÉTUVE EN TOLE POUR POËLE

Coffre en tôle placé dans un poêle pour remplir l'office de chauffe-assiettes.

La série de fumisterie indique les prix de fourniture des étuves en tôle de 1^{mm} d'épaisseur composées de un coffre, un fond avec trappe à coulisse pour nettoyage et une tablette (ou étagère).

Ces prix du n° 411 au n° 417 inclus s'appliquent à la fourniture seule, à la pièce, sans pose; d'après les mesures prises dans œuvre de l'encadrement et jusqu'à 0^m,35 de profondeur.

FUMISTERIE



Par chaque 0^m,05^{cm} de profondeur en plus il est indiqué une plus-value qui varie, suivant les mesures de l'ouverture.

Les étuves en tôle de plus de 1^{mm} d'épaisseur ou de dimensions spéciales se comptent au kilogramme, sans pose, suivant le n° 632.

La pose des étuves étant comprise dans le prix de construction de poêle il n'y a pas lieu de la compter à part.

(Voir l'article « *Façade d'étuve* ».)



FOUR EN TOLE

Les fours en tôle pour fourneaux et poèles, ou fours indépendants, avec plaque mobile, étagères et coulisseau d'aération, se comptent pour fourniture, le kilogramme (fumisterie n° 652).

Ce prix ne comprend pas la fourniture de la porte de façade qui se compte toujours à part comme il est indiqué à l'article « *Porte* ».

L'adjonction à l'intérieur d'un four de fourneau, sur le côté du foyer, d'une porte de réverbération dite garde-rôt, à coulisse, compris ferures nécessaires donne lieu à une plus-value moyenne de . . . 3^f,75

Le découpage de losanges dans l'étagère, compris ragréement à la lime, donne lieu à une plus-value par chaque losange de . . . 0^f,40

La pose des fours en tôle pour poèles fait partie des prix de construction de ces poèles au mètre cube ; elle ne se compte donc à part qu'en cas de réparation partielle.

La pose des fours en tôle pour fourneaux de construction, compris montage, s'il y a lieu, et calfeutrement des joints, se compte :

Pour four jusqu'à 20 kilogrammes, la pièce 1^f20

Pour four au-dessus de 20 kilos, le kilogramme 0,06

Les percements de trous, fourniture de boulons ou autres, nécessaires pour le montage des fours sur la façade du fourneau, se comptent à part suivant leur nature.

Les étuves en tôle forte, se comptent pour fourniture et pose comme les fours qui précèdent ; toutes les observations relatives aux fours s'appliquant également aux étuves.

FOURNEAU (Construction de).

La série de fumisterie indique trois prix de construction de fourneaux, suivant la nature de la brique employée :

En brique façon Bourgogne ou lisse ;

En brique de Bourgogne ;

En brique à façon, c'est-à-dire non fournie, mais compris fourniture de terre et plâtre.



1. — Fourneaux de cuisine.

La construction de fourneaux de cuisine avec joints et lits tout en briques moulignées, compris briques réfractaires pour le foyer, terre et plâtre, compris encore toutes façons, tailles et jointoiements intérieurs, se compte au mètre cube, suivant la nature de la brique employée (fumisterie n° 454).

Tous les vides, tels que foyers, cendriers, fours, étuves, bains-marie, charbonniers, seront déduits du cube général.

Seront également déduits les avant-corps, pénétrations ou autres, ne faisant pas partie du fourneau lui-même.

Dans le métrage d'un fourneau de cuisine, les passages et circulations de fumée autour des appareils, ne se déduisent pas du cube général.

Cette façon de procéder, sous-entendue par la série qui n'indique à déduire que les vides d'appareils, est conforme à l'usage et aux sous-détails des prix, qui ont pour base un mètre cube de construction de fourneau, pris pour unité (déduction faite des vides seuls d'appareils).

En d'autres termes, les prix d'unités ont été composés avec la main-d'œuvre nécessaire à l'établissement des passages de fumée, tailles, jointoiements et déchet provenant de cette façon, mais sans matériaux à leur emplacement.

La quantité de briques prévue par la série pour un mètre cube de fourneau est de 530 (moule de $0,06 \times 0,11 \times 0,22$). Alors qu'il faut en tenant compte du déchet provenant des tailles, moulinage, etc., environ 670 briques pour un mètre cube plein de construction avec hourdis, la différence représente approximativement l'emplacement des passages et circulations de fumée.

Ne sont pas compris dans les prix de la série n° 454, et se comptent à part :

La fourniture et la pose des fontes, fers, tôles et cuivres (fumisterie n° 457) ;

Les trous et scellements en murs ou planchers attenants (fumisterie n° 458) ;



Les parements extérieurs ;

Les tailles extérieures, telles que feuillures pour affleurement de fers.

Nous indiquons ci-dessous les plus-values non fixées à la série, applicables aux prix de construction de fourneau de cuisine :

1° Pour emploi de briques de Bourgogne de 1^{re} qté, au lieu de briques de Bourgogne de 2^e qté, prévues par la série, le mètre cube 3⁶³

2° Pour emploi exclusif de briques réfractaires 1^{re} qualité, au lieu de briques façon Bourgogne, le mètre cube 21,80

Voir l'exemple de métré d'un fourneau de cuisine à la fin du présent article.

II. — Fourneaux pour étuves, chauffage de serres et fourneaux de bains.

La construction de ces fourneaux se compte au mètre cube, suivant la nature de la brique employée (fumisterie n° 555).

Pour ce genre de construction de fourneaux, la série a prévu une quantité de matériaux inférieure à celle des fourneaux de cuisine, en raison des passages et circulation de fumée qui sont d'une plus grande capacité que dans ces derniers; et d'autre part, en raison du déchet moins considérable. La série a également tenu compte de la main-d'œuvre en moins qui en est la conséquence.

Toutes les observations relatives au métrage des fourneaux de cuisine, que nous avons indiquées précédemment, s'appliquent également à la construction des fourneaux d'étuves, chauffage de serres et fourneaux de bains.

Nous indiquons ci-dessous les plus-values applicables aux prix de construction de ces fourneaux :

1° pour emploi de briques de Bourgogne de 1^{re} qté, au lieu de briques de Bourgogne de 2^e qté, prévues à la série, le mètre cube. 3⁴⁰

2° Pour emploi exclusif de briques réfractaires 1^{re} qualité, au lieu de briques façon Bourgogne, le mètre cube. 20²⁰



A moins de conventions préalables, les fourneaux pour laboratoires, pour chimie ou pour petite industrie se comptent comme fourneaux de cuisine, fourneaux pour chauffage de serre, etc., suivant le genre avec lequel ils ont le plus de rapport.

Les fourneaux de petites buanderies qui ne sont que des fourneaux à chaudière identiques aux fourneaux de bains se comptent comme ces derniers.

Il est bon toutefois de faire remarquer que les fourneaux spéciaux d'industrie se traitent généralement de gré à gré, et que les fumistes industriels ont des tarifs appropriés à ces constructions.

III. — Fourneaux pour buanderies, fourneaux et cheminées d'usines.

Les prix de la série n° 456 s'appliquent à des fourneaux de buanderies et d'usines de grandes dimensions, tels que massifs, enveloppes de chaudières à vapeur, grands fours d'industrie, grandes cheminées d'usines, etc.

La construction de ces fourneaux et cheminées n'est pas du domaine de la fumisterie courante du bâtiment, mais bien de la fumisterie industrielle spéciale pour usines qui emploie des ouvriers briqueteurs fumistes-spécialistes.

Le métrage de ces sortes de constructions est le même que celui des constructions en maçonnerie, tous vides devant être déduits et la brique en œuvre seule devant être payée suivant sa nature.

Après déduction des vides, la pose et scellement des appareils ainsi que les parements extérieurs doivent se compter à part. Il en est de même des échafaudages nécessaires et des scellements en dehors de la construction elle-même.



FOURNEAU POTAGER (Construction de).

Les fourneaux potagers sont exclusivement destinés à l'usage du charbon de bois.

Ces fourneaux se composent généralement de :

3 ceintures en fer,

2 jambages d'extrémité,

1 ou plusieurs jambages intermédiaires,



1 cendrier en plâtre ordinairement carrelé en carreaux de terre cuite,

1 paillasse supérieure avec réchauds et carrelée en carreaux de faïence,

1 façade en plâtre garnie de coulisses ou portes.

Nous avons indiqué à chacun des articles correspondant à son appellation la façon de métrer ces différentes parties de construction.

De plus, nous donnons ci-dessous un exemple complet de métré de fourneau potager, façon et fournitures accessoires.

Il se fait couramment des fourneaux potagers à façade et dessus en fonte. La façon de métrer ces fourneaux, en tant que construction, est analogue à celle des fourneaux précédents; fourniture et pose des fontes comptées à part.

Exemple du métré de construction d'un fourneau potager en maçonnerie de 1^m,30 longueur \times 0^m,53 largeur \times 0^m,80 hauteur.

Fourniture et pose de 3 ceintures en fer forgé de 1^m,30 longueur \times 0,65 :

2 de 45/7^m.

1 de 20/20^m;

pesant ensemble

Serr.
»* 75 + 8 0^f,34 »†

Fixé les dites aux extrémités par 6 trous dans le mur attenant en moëllon de 0^m,10 profondeur et scellements en plâtre.

En légers. 0,60

Pour établir la construction du fourneau : arrachements pour liaison.

Jambages.

2 de 0,70 de hauteur. 1,40

1 de 0,44 de hauteur 0,44

Cendrier.

1 de 1,15 longueur 1,15

Paillasse.

1 de 1,30 longueur. 1,30

Séparations de réchauds.

3 de 0,21 hauteur. 0,63

Ensemble. 4,92



242 FOURNEAUX PORTATIFS EN TOLE ET FONTE

		Fum.		
1 de 0,19 ; pesant ensemble	»	447	0 ^f ,37	»
1 poissonnière en fonte de 0,16×0,32 avec grille et séparation ; pesant. . .	»	449	0,40	»
1 réchaud économique en fonte de 0,19 avec grilles ; pesant	»	449	0,40	»
Couvercles en fonte pour réchauds :				
1 de 0,16 × 0,16	1	396	0,45	0,45
1 de 0,19 × 0,19	1	»	0,55	0,55
1 de 0,16 × 0,32	1	398	0,90	0,90
1 de 0,19 de diamètre.	1	396	0,55	0,55
3 coulisses en tôle montées avec plaque en tôle, coulisseaux de 0,16 × 0,22 et 4 pattes à scellements.	4	392	1,40	5,60
Total des légers.	»			
à le mètre superficiel.		485	4,00	»

FOURNEAU POTAGER PORTATIF (BATIS BOIS)

Fourneau potager portatif, en maçonnerie, monté sur bâtis en bois, avec garniture d'équerres et bandes en tôle, le devant et le dessus carrelé en faïence, coulisses et couvercles en tôle forte.

La série du n° 459 au n° 461 inclus, indique les prix de fourniture de ces fourneaux, des modèles courants, suivant la mesure et le nombre de réchauds.

Ces prix comprennent le transport à pied d'œuvre seulement.

Les fourneaux potagers portatifs, en tôle ou fonte, se comptent aux prix nets de facture augmentés de 10 pour 0/0 pour bénéfice.

La pose des divers fourneaux potagers qui précèdent, compris montage, s'il y a lieu, se compte à la pièce (prix moyen). 1^r,00

FOURNEAUX PORTATIFS EN TOLE ET FONTE

Les fourneaux portatifs en tôle et fonte, du commerce, à l'usage de la houille, du charbon de bois, du gaz, ou à service combiné, sont de fabrication courante.



Les dimensions, forme et composition de ces fourneaux varient à l'infini, suivant la fabrication, l'usage et l'emplacement.

Leurs prix sont indiqués sur chaque tarif de fabricant.

Ces tarifs étant entre toutes les mains, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'en donner ici la nomenclature.

La fourniture des fourneaux en tôle et fonte, du commerce, comprenant le transport à pied d'œuvre, se compte suivant le prix net du tarif augmenté de 10 % pour bénéfice.

La pose de ces fourneaux, avec ou sans grillade (non indiquée à la série), compris montage ou descente, s'il y a lieu, mais non compris pose de tuyaux, se compte à la pièce (prix moyen) :

pour fourneau jusqu'à 0 ^m ,60 de longueur.	1 ^f ,50
pour fourneau de 0 ^m ,65 à 1 ^m ,00 inclus.	2,50
pour fourneau de 1 ^m ,05 à 1 ^m ,50 »	3,50

Au-dessus de ces dimensions, la pose nécessitant l'emploi de plusieurs ouvriers se compte suivant le temps employé.

La pose des tuyaux se compte, le mètre linéaire (n° 592).

Les percements de languettes ou autres, scellements et raccords se comptent à part, suivant leur nature.

La dépose des fourneaux en tôle et fonte, compris tuyaux jusqu'à 3^m,00, se compte : sans descente ou montage : 1/2 des prix de pose ; avec descente ou montage : même prix que pour la pose.

Lorsque pour les transport ou montage intérieurs des fourneaux, par suite de passages étroits ou accès difficiles, il est nécessaire de démonter partiellement les pièces d'un fourneau : plaques de dessus, portes, main-courante, etc., ce travail supplémentaire, ainsi que le remontage qui en est la conséquence, doivent se compter à part, suivant le temps passé.

En principe, les fourneaux en tôle et fonte jusqu'à 0^m,60 de longueur doivent être livrés par le commerce tout garnis, c'est-à-dire les pièces fixes scellées et la circulation intérieure calfeutrée en briques et terre à four.

La valeur de la garniture d'un fourneau jusqu'à 0^m,60 de longueur est de. 2^r,20



Au-dessus de 0^m,60 longueur, en raison de leur poids, les fourneaux ne sont plus livrés garnis.

Cette garniture, compris tous accessoires, doit donc toujours se compter à part :

pr fourneau de 0 ^m ,65 à 1 ^m ,00 long. inclus, la pièce, prix moyen.	4 ^r 20
d° de 1 ^m ,05 à 1 ^m ,50	d° » » . 7,50
d° de 1 ^m ,55 à 2 ^m ,00	d° » » . 10,50

Au-dessus de 2^m,00 de longueur, la garniture intérieure des fourneaux se compte suivant le temps passé et les matériaux employés.

Pour les fourneaux en tôle et fonte, en réparation, la réfection de la garniture, non compris démolition, se compte aux prix qui précèdent.

La démolition préalable de l'ancienne garniture, compris dépose des pièces mobiles, s'évalue le 1/4 de ces prix.



POÊLE DE CONSTRUCTION EN FAIENCE

Appareil de chauffage formant calorifère, destiné à transmettre la chaleur, soit dans la pièce où il est placé, soit dans une pièce voisine.



Un poêle de construction à foyer fermé se compose :

1° D'une enveloppe extérieure en faïence et d'un revêtement intérieur en briques; l'enveloppe extérieure, formée de pièces diverses assemblées à joints vifs ou recouverts de cercles couvre-joints en cuivre, les pièces en faïence maintenues entre elles à l'aide d'agrafes en fer.

2° D'un foyer en fonte à l'usage de la houille, du coke ou du bois, muni d'une grille et d'une cuvette porte-grille.

3° D'un appareil calorique en tôle à circulation de fumée avec branchement joignant le conduit de fumée.

4° D'une garniture en cuivre poli ou en fonte ornée, composée d'un cendrier et d'une porte de foyer, de cercles en cuivre et de bouches de chaleur; dans certains cas, d'une étuve en tôle munie d'une façade en fonte ou en cuivre.

L'air froid amené par un conduit le prenant généralement à l'extérieur, échauffé par son passage entre l'appareil calorique et l'enveloppe du poêle, sort chaud par les bouches disposées dans la partie supérieure.

Ordinairement, un foyer en marbre est placé sur le sol, au devant du cendrier et une tablette sur le dessus du poêle.

Le poêle-cheminée, dit poêle à foyer ouvert, est composé de la même façon que le poêle à foyer fermé qui précède, mais le foyer est rétréci en 3 panneaux de faïence ou en métal, avec rideau et intérieur comme une cheminée ordinaire. Dans certains cas, cet intérieur est de plus garni d'une cheminée parisienne en fonte.

Les mesures d'un poêle se prennent: la largeur au corps de la façade en faïence; la profondeur, du devant de la façade en faïence au fond de la baie, si le poêle est adossé et du dehors des 2 faces en faïence si le poêle est à deux faces; la hauteur du niveau inférieur du socle au-dessous de la tablette en marbre. Le cube produit est considéré comme plein, sans déduction d'aucuns vides.

La construction de poêle se compte :

Pour poêle cubant plus de 0^m,425 :



- 1° En travaux neufs, au mètre cube (n° 569) ;
- 2° En réparation, compris démolition, au mètre cube (n° 570).

Pour poêle cubant moins de 0^m,425 :

- 1° En travaux neufs, à la pièce (n° 571),
- 2° En réparation, compris démolition, à la pièce (n° 572).

Plus-value :

Lorsque les poêles seront isolés ou à 2 faces, traversant un mur et formant un seul poêle, les prix ci-dessus (nos 569 à 572 inclus) seront augmentés de 20 pour cent (n° 573).

Ces poêles sont communément désignés sous le nom de poêles à 4 faces.

Les prix qui précèdent comprennent d'une façon générale : la pose et ajustement des pièces composant le revêtement extérieur en faïence, le percement des trous nécessaires, fourniture et pose des agrafes en fer ; le garnissage intérieur en briques façon Bourgogne de 0^m,06 d'épaisseur, le massif supportant le cylindre en briques idem de 0^m,11, le lissage et enduit en terre, la pose et scellement des fers, tôles, fontes, cuivres et bouches.

La fourniture seule des faïences, fers, tôles, fontes, cuivres et bouches se compte à part.

Se comptent également à part la fourniture, pose et scellement des foyer, tablette en marbre, soupape et colonne.

Les prix qui précèdent, nos 569 à 573 inclus, étant établis pour poêles à foyer fermé avec carreaux ordinaires en faïence et cercles en cuivre couvre-joints, nous croyons utile d'indiquer ci-dessous les plus-values pour différentes façons supplémentaires que peut subir ce genre de construction (non prévues à la série).

Ces plus-values sont basées sur la main-d'œuvre en excédant de la main-d'œuvre de construction ordinaire, elles n'excluent pas la plus-value de poêle à 4 faces.

1° *Pour poêle-cheminée à foyer ouvert*, en carreaux ordinaires en faïence, avec cercles couvre-joints, compris taille, ajustement et pose des 3 panneaux de rétrécissement en faïence, pose et scellement de



l'encadrement en cuivre ou du rideau, intérieur ordinaire ou avec cheminée parisienne.

Plus-value de 10 % sur les prix de construction de poêle ordinaire.

2° Pour poêle en carreaux ordinaires en faïence à *joints vifs verticaux et horizontaux* non dissimulés par des cercles en cuivre :

Pour poêle à 1 face, plus-value de 50 pour cent sur les prix de construction de poêle ordinaire.

Pour poêle à 2 faces, plus-value de 80 pour cent sur les prix de construction de poêle ordinaire.

Ces plus-values peuvent être cumulatives, un poêle pouvant réunir ces façons différentes, c'est-à-dire être à foyer ouvert, à joints vifs et de plus à 2 faces.

La construction de poêle à 2 faces, la 1^{re} face en faïence et la 2^e face en briques au lieu de faïence, se compte comme construction de poêle à 2 faces en faïence, avec la plus-value de 20 %; les parements de briques, enduits extérieurs et armatures, seuls payés à part suivant leur nature.

Dans ce cas les plus-values de pose de faïence à joints vifs ou de poêle de style, s'il y a lieu, ne s'appliquent que sur la face en faïence.

En dehors des poêles en faïence avec carreaux ordinaires prévus par la série, il se fait des poêles en faïence de couleur, de modèle riche, mais relativement assez courants, tels que poêles de style Renaissance ou Louis XIII.

Ces poêles se composent de petits carreaux de $0,45 \times 0,45$, de colonnettes sur les angles, de socles et frises en plusieurs parties, toutes les pièces appareillées et assemblées avec soin à joints vifs et précis, retournés en tous sens, sans cercles couvre-joints.

La construction de ces poêles nécessite une main-d'œuvre beaucoup plus considérable que celle de poêles ordinaires.

Ainsi qu'il résulte d'observations contrôlées soigneusement, cette main-d'œuvre supplémentaire, ainsi que la plus grande quantité et choix des matériaux, y compris agrafes nécessaires, donnent lieu aux plus-values suivantes :

Pour poêle à 1 face, plus-value de 80 pour 100 sur les prix de construction de poêle ordinaire.



Pour poêle à 2 faces, plus-value de 110 pour 100 sur les prix de construction de poêle ordinaire.

Pour les poêles de construction de modèles spéciaux très riches ou à sujets, autres que les poêles styles Renaissance ou Louis XIII indiqués précédemment, en raison de la main-d'œuvre pouvant varier à l'infini, il est impossible de donner une base même moyenne pour l'établissement d'un prix de construction.

L'usage est d'en compter la construction en temps passé et fournitures, lesquels doivent être contrôlés par attachements journaliers.



RÉCHAUD EN FONTE

Foyer ou récipient en fonte destiné à la combustion du charbon de bois.

Les réchauds sont munis de grilles et de couvercles.

Suivant leur forme, les réchauds prennent les dénominations suivantes :



- 1° Réchauds carrés.
- 2° Réchauds ronds.
- 3° Réchauds économiques.
- 4° Poissonnières.

La fourniture des réchauds se compte au kilogramme :

Pour réchauds ronds ou carrés avec couvercles et grilles (fumisterie n° 447).

Pour réchauds économiques et poissonnières avec grilles et séparations (n° 449).

Ainsi que l'indique la série, lorsque les poids des réchauds n'auront pas été constatés, ils devront être portés aux poids indiqués à l'article n° 448 pour réchauds ronds ou carrés, et à l'article n° 450 pour les réchauds économiques.

Ces poids ne comprennent pas les couvercles qui doivent être comptés à la pièce, suivant leur nature, tôle ou fonte.

La pose des réchauds, compris scellement en plâtre, se compte :

Réchauds carrés ou ronds.

— (Maçonnerie 936) la pièce 0^m,45 de légers.

Réchauds économiques, compris rétrécissements et ventouses.

— (Maçonnerie 937) la pièce 0^m,50 de légers.

Poissonnières.

— (Maçonnerie 935) la pièce 0^m,20 de légers.



qu'une partie de la faïence aura pu être conservée en place, les prix de construction devront subir une moins-value de 20 pour %.

POÈLE DE CONSTRUCTION EN FONTE ORNÉE

La construction des poêles en fonte ornée, à foyer ouvert, se compte aux prix de construction des poêles en faïence ordinaire, à foyer fermé (fumisterie n° 569 à 572 inclus), diminués de 20 pour %.

La fourniture des pièces en fonte ornée se compte aux prix de facture, augmentés de 10 0/0 pour bénéfice.

POÈLE EN FONTE DIT « LYONNAIS »

La série indique les prix de fourniture de ces poêles, du n° 574 au n° 581 inclus, à la pièce, sans pose.

Il est indiqué 2 prix différents, selon que ces poêles sont légers ou lourds.

Pour faciliter la vérification, la série met en regard de chaque article le poids correspondant au numéro du poêle.

Le montage des portes en fonte se compte à part suivant l'article n° 581 (prix moyen), par poêle.

Voir les articles :

« *Pose de poêle* ».

« *Location de poêle* ».

POÈLE PORTATIF EN FAÏENCE

La fourniture d'un poêle portatif en faïence, compris transport au bâtiment, se compte au prix de facture augmenté de 15 pour % pour bénéfice et risques de casse (analogie f^{ie} 553).

La mesure des poêles portatifs se prend toujours au corps.

La pose de ces poêles, jusqu'à 0,40 de diamètre ou de côté, se compte à la pièce (fumisterie n° 603).



La pose des tuyaux, colonne en tôle ou faïence, se compte à part comme il est indiqué à chacun des articles spéciaux.

Au-dessus de 0,40 de diamètre, la pose de poêles portatifs en faïence devra être comptée selon la difficulté.



INDEX

Agrafe en fer	7	Bardeau	32
Aire (<i>fumisterie</i>)	8	Barreaux en fonte pour foyer.	33
Aire (<i>maçonnerie</i>)	9	Barre de fourneau	33
Analogie	9	Barre de soubassement pour cheminée	34
Ancre en fer	10	Barre de soubassement pour hotte	35
Angle en fonte de fourneau	10	Béton	35
Appareil à tubes prismatiques.	10	Biscuit	36
Appareil à tubes prismatiques dit aérateur	11	Blanchiment sur fer	36
Appareil calorique en tôle	12	Boisseau de colonne en faïence.	37
Appareil de calorifère	14	Bouche de chaleur	37
Arasement sur fer	14	Bouche de ventilation	40
Arête	15	Bouchement de baie de che- minée	41
Armature en fer	16	Bouchement de trou	42
Arrachement pour liaison	17	Bouchement de trou de poêle.	42
Arrondi sur fer	17	Bouilleur en cuivre	42
Assemblage sur fer	17	Boule en cuivre	48
Atre	19	Boule pour rampe (ou gland).	48
Attache en fer	21	Boulon en fer	49
Attachement	21	Boutons	50
Auget	22	Brasure	50
Bâche d'alimentation	22	Bride	51
Bâches	23	Briques	52
Badigeon à la chaux	24	Briquetage (<i>maçonnerie</i>)	56
Baie à entrée	25	Caisse à ordures	59
Baie de cheminée	26	Cale en fer	59
Bain-marie	29	Calibre	60
Balayage de couverture	31		
Bandeau	32		



Calorifère (<i>construction de</i>)	60	fère.	116
Calorifère (<i>réparation de</i>)	71	Cloison	116
Capote en tôle	74	Clous	117
Capsule en tôle	74	Coffre en tôle	117
Carreaux en faïence	74	Collet en cuivre	118
Carreaux d'âtre	77	Collier en fer	118
Carreaux pour poêles	77	Colonne en faïence	121
Carrelage ordinaire	77	Colonne en tôle	123
Carrelage en marbre	80	Comble	124
Carrillon en fer	80	Conduits	125
Ceinture en fer	80	Conduits d'air froid	125
Cendrier	82	d° de chaleur ou de fumée	127
Cercle de poêle	84	Conduits en boisseaux Gour-	
Chaîne	84	lier	140
Chaîne en fer (<i>serrurerie</i>)	85	Conduits à façon	150
Chambranle en marbre	85	Conduits en briques Gourlier.	151
Champignon en tôle	86	d° en wagons	152
Chanfrein en plâtre	86	d° en tuyaux de fonte	153
Chanfrein sur fer	86	d° en tuyaux de tôle	153
Chape	86	d° en plâtre pigeonné	153
Charbon	87	d° moulés en plâtre	157
Charbonnier	87	d° en briques carrées	
Charpente en bois	88	dites closots	157
Châssis à rideau	90	Console en fer	158
Chaudière	93	Console en fonte	159
Chaudronnerie	95	Contre-cœurs	160
Chaux	95	Contre-soubassement	161
Chemin de service	95	Coquemar	161
Cheminée (<i>arrangement de</i>)	95	Corbeau en fer	161
Cheminée (<i>réparation de</i>)	108	Cordages	162
Cheminée parisienne	109	Corde à nœuds	162
Cheminées portatives	111	Cornière en fer	164
Chevêtre en fer	111	Côte de vache	165
Chevrette en fer	112	Coude cintré	165
Chevillotte en fer	113	Coulis réfractaire	165
Ciment	113	Coulisse pour fourneau pota-	
Ciment métallique	114	ger	165
Cintre	114	Couvercles de réchauds	166
Clanches	115	Couverture	166
Clavette en fer	115	Couvre-joints	168
Clé de tuyau de poêle	115	Crépi en plâtre	169
Cloche en fonte pour calori-		Crevasse en plâtre	169



Croissants	169	Faïences pour poêles	193
Cueillie	170	Faux-frais	198
Cuvette de conduit de chaleur .	170	Fenton en fer	198
Cylindre en fonte pour calorifère et poêle	171	Fermeture de cheminée	199
		Fermeture de tampon de fosse .	199
Dalles en pierre	171	Fer neuf au kilogramme	200
Décrochage de briques	172	Fers (poids spécifique des)	202
Démolition	172	Fers de façon	204
Dent de loup	173	Fer vieux refaçonné	204
Dépose	174	Feuillure en plâtre	205
Descellement	174	Fil de fer	205
Descente de gravois	175	Filet en fer	205
Dessus de fourneau en fonte .	175	Flamme de colonne en faïence .	206
Devis	176	Fond de cheminée	206
		Fonte de fer	207
Echafaudage	176	d° pour calorifère	208
Echafaudage volant	178	d° douce de Paris	212
Echelle en fer	179	d° du commerce	215
Echelon en fer	180	d° ornée	217
Eclairage	180	Four en tôle	218
Ecrous	181	Fourneau (construction de)	218
Encoignure pour poêle	181	Fourneau (réparation de)	222
Enduit en ciment	181	Fourneau potager (construction de)	238
Enduit en plâtre	183	Fourneau potager portatif (bâti bois)	242
Enduit à l'intérieur de conduits	185	Fourneau portatif en tôle et fonte	242
Enlèvement de gravois	186	Fourreau en fer et en cuivre .	244
Entaille	186	Fourreau en tôle	244
Entête de conduit de chaleur .	187	Foyer de fourneau en briques réfractaires	245
Entretoise en fer	187	Foyer en fonte	245
Entrevous	187	Frise et socle pour poêle	246
Enveloppe en tôle	188		
Equerre en fer	188	Galvanisation	246
Etamage	188	Garde-fou	247
Étiquette émaillée	192	Gardien de rue	247
Etrier en fer	193	Glacis en plâtre	247
Étuve en tôle pour fourneau	193	Gorge	248
d° d° pour poêle	193	Goupille	249
		Goussets en plâtre	249
Façade d'étuve pour poêle	194		
Façade en fonte de fourneau	195		



Gravois.	250	Maçonnerie.	279
Grillade en tôle.	252	Main-d'œuvre.	279
Grillage.	253	Manteau en fer.	282
Grille de regard.	255	Manteau en plâtre.	282
Grille en fonte pour foyer.	256	Marbrerie.	283
Grille pour réchaud.	256	Massif en plâtre pur.	296
Gueule de loup.	256	Matériaux de construction.	297
Hachement d'enduit en plâtre.	257	Mémoire.	298
Hachement de suie calcinée.	258	Mentonnets.	301
Haubans.	258	Miroiterie.	302
Honoraires des métreurs.	259	Mitre en terre cuite.	302
Hotte.	260	Mitron.	303
d° en tôle.	260	Modèle.	304
d° vitrée.	261	Montage de matériaux.	305
d° en plâtre.	261	Montant de tuyaux.	305
Hourdis.	264	Moulure en plâtre.	306
Isolants.	265	Moulure ordinaire en cuivre.	309
Joint à double emboîtement brasé.	266	Moulures spéciales en cuivre.	310
Jointoiment et joints en mor- tier.	267	Naissance en plâtre.	312
Jointoiment et joints en plâtre.	268	Nettoyages.	313
Lambourdes.	269	Nœud de soudure.	318
Languette en plâtre.	270	Noircissage.	320
Lanterne en grès.	271	OEil.	320
Lanterne en tôle.	272	Paillasse en plâtre.	321
Lardis de clous.	272	Panneau en faïence.	321
Lattis.	273	Parabole en fonte pour foyer.	324
Légers.	273	Parement.	325
Liège aggloméré.	274	Patte en fer.	327
Limage sur fer.	275	Peinture à l'huile.	328
Linteau en fer.	275	Perçement en mur, voûte, etc.	329
Location de fourneau.	276	Perçement sur métaux.	331
d° de poêle.	276	Petit bois en fer.	332
Locations diverses.	277	Pièce réfractaire.	333
Loquets.	278	Pigeonnage.	334
Mâchefer.	279	Planche en plâtre.	334
		Plancher en tuiles.	334
		Plancher et lambris en bois.	335
		Plancher et lambris en fer.	337
		Plate-bande en fer.	338



Plaque en fonte.	339	S ou esse	374
Plâtre au sac	340	Sable	375
Plinthe.	340	Saturateur	375
Plus-values sur les prix de construction	341	Semelle en fer	376
Poêle de construction en faïence	341	Socle en faïence.	376
Poêle de construction en faïence (<i>réparation de</i>)	355	Socle en tôle	376
Poêle de construction en fonte ornée.	356	Solin	377
Poêle en fonte dit Lyonnais.	356	Solive en fer.	377
Poêle portatif en faïence	356	Sommier en fer	378
Polissage sur fer.	357	Sondage	379
Pompe d'appel.	357	Soubassement de hotte.	380
Porte de buanderie	358	Souche de cheminée.	380
Porte de façon en tôle.	359	Soupape.	381
Porte de foyer pour poêle de construction	361	Support de rampe.	382
Porte de paillasse pour four- neau potager	362	Support en fer.	383
Potence en fer.	362	Tablette en tôle	383
Raccordement.	363	Taille de brique et de pierre	383
Raccords	363	Tampon.	385
Raidisseur	364	Té abat-vent en tôle	386
Rallonge en tôle.	364	Té à débouchure en tôle	386
Ramonage	365	Té en fer	387
Rampe en fer.	366	Tendeur (ou raidisseur)	387
Rappontis en fer	367	Terrasse.	388
Râtelier en fer	367	Terre à four (au sac).	391
Réchaud en fonte.	367	Tirant en fer	391
Recouvrement en plâtre	368	Tire-fond	392
Refouillement.	369	Tôle coupée, à bavette	392
Registre.	369	Tôle coupée pour plancher	393
Renformis	369	Tôlerie	393
Réservoir.	370	Tôle unie et striée pour seuils, soupleaux, etc.	394
Ringard en fer	371	Tranchée	395
Rivet.	371	Transport.	396
Robinet.	372	Transport de poêle.	396
Rondelle en tôle.	374	Trappe	397
		Travaux d'escalier	398
		Travaux minimes	398
		Trémie	398
		Tringle en fer	400
		Trou en maçonnerie.	400



Trou tamponné	401	Ventouse (<i>grille de</i>)	410
Tubulure en cuivre	402	Ventilateur	411
Tuile de Bourgogne (<i>grand moule</i>)	402	Ventilation	411
Tuyau en cuivre brasé	402	Virole en tôle	412
Tuyau en cuivre plané	405	Vis à bois	412
Tuyaux en tôle forte	405	Vis à métaux	412
Tuyaux en tôle ordinaire	409	Vis pour poêles	413
		Visite de cheminée	413

